

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023
DELIBERATION N°18092023-04/03

L'an deux mille vingt-trois, le 18 septembre 2023 à 20 heures 30, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Claude SARTER, Maire
Nombre de conseillers en exercice : 27 Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de conseillers représentés : 04 Nombre de conseillers absents : 02
Date de convocation : 8 Septembre 2023

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie-Grace CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Claire GRANDJEAN, Cécile HOOG, Mathias LAVOLE, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT (21)

REPRESENTES : Virginie ALLEGRET-CADET a donné pouvoir à Véronique MOREL, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie Aude GONON, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Marie-Grace CAPELLI Romain DE WAELE a donné pouvoir à Isabelle TRICOT (04)

ABSENTS : Philippe THOMAS, Carole FROT-COUTAZ (2)

SECRETARE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET

OBJET : MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS ET CREATIONS DE POSTES

M. le Maire rappelle au conseil municipal que chaque année, il est nécessaire de réadapter les plannings des agents des services scolaires pour correspondre au calendrier scolaire, ces adaptations nécessitent parfois des ajustements sur les emplois concernés. Cette année spécifiquement, une remise à jour de la de la typologie de contrats de quatre ATSEM est également proposée

- Modification du tableau des emplois :
 - o Modification du poste d'adjoint d'animation d'une durée hebdo de 29h45 (à la place de 28h
- Création de postes
 - o Création d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps non complet à hauteur de 90% soit 31h30 hebdo
 - o Création d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet à hauteur de 85% soit 29h45 hebdo
 - o Création de 2 postes d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet à hauteur de 80% soit 28h hebdo

POUR : 25
Contre : 00
Abstentions : 00

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
A Saint Laurent du Pont, le 19 septembre 2023

Le Maire

Jean-Claude SARTER



Le secrétaire de séance
Jean-Paul SIRAND-PUGNET

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le **19 SEP. 2023**



ID : 038-213604123-20230918-18092023_4_3-DE